

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 7 mai 2013

SÉANCE ORDINAIRE

Présents : Monsieur le maire Gervais Lévesque, Madame la conseillère Carmelle Fortin, Messieurs les conseillers Sylvain Dubé et Jean Santerre.

Absents : Messieurs Nicholas Ouellet, Robert Bérubé et Daniel Jean.

112.05.13

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2013 soit accepté tel que présenté.

113.05.13

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2013

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

114.05.13

ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 7 mai 2013			
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS	
Élus	Allocations avril 2013	2 304.21 \$	
Frédéric Lee	Salaires sem. du 24-03-2013 au 20-04-2013	2 576.64 \$	
Employés municipaux	Salaires sem. du 24-03-2013 au 20-04-2013	14 930.57 \$	
REER employeur	Salaires sem. du 24-03-2013 au 20-04-2013	763.48 \$	
REER employés	Salaires sem. du 24-03-2013 au 20-04-2013	763.48 \$	
	Total:	21 338.38 \$	
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
Polyvalente La Pocatière	Don	5410	60.00 \$
Projektion 16-35	Don	5411	25.00 \$
Les P'Tits Gobe-Lait	Don	5412	25.00 \$
Yves Lévesque	Accès propriété	5414	889.92 \$
Chevaliers de Colomb	Don	5413	50.00 \$
Fin. Banque Nationale	Intérêts Parc Industriel	5419	5 581.75 \$
Fin. Banque Nationale	Intérêts Plourde et 234	5418	9 409.98 \$
Gaetan Roussel	Pont Pruchière	5420	350.00 \$
Station Plein Air	Quote-Part	5408	3 333.33 \$
Régie inter-muni. incendie	Quote Part	5409	7 147.55 \$
Transport P. Dionne	Contrat déneigement	5421	22 196.37 \$
Accès D			
Hydro-Québec	Lumières de rue	09908-17998	1 457.27 \$
Hydro-Québec	Caserne	09814-72720	277.81 \$
Hydro-Québec	Baseball	09908-92152	29.29 \$

Hydro-Québec	PP1	09908-02832	373.58 \$
Hydro-Québec	Parc	09908-90371	276.21 \$
Hydro-Québec	P1-P2	09908-73141	455.89 \$
Hydro-Québec	Chalet	09814-58021	410.71 \$
Hydro-Québec	PP4	09814-67323	87.90 \$
Hydro-Québec	Centre Communautaire	09814-97548	1 307.65 \$
Hydro-Québec	Ctr. Comm. Agrandis	09814-00786	650.20 \$
Hydro-Québec	Croix	09814-41049	97.14 \$
Hydro-Québec	Station rue Plourde	11308-34445	72.29 \$
Bell	Chalet	11308-19316	132.76 \$
Bell	Télémetrie	11308-37439	83.60 \$
Bell	Télémetrie	11308-67542	83.60 \$
Bell	Internet	09908-72480	61.98 \$
Bell	Télémetrie	11308-31513	83.60 \$
Bell	Bureau	11308-39201	262.53 \$
Vidéotron	Tel. Bibliothèque	09908-32897	107.28 \$
CSST	Frais mensuels	09814-25530	586.06 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	09814-96736	5 985.86 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	09814-25530	5 985.86 \$
Cartes de crédit			
		Élus	
		Direction	
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			67 937.97 \$
TOTAL SALAIRES			21 338.38 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			67 937.97 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			40 203.56 \$
GRAND TOTAL :			129 479.91 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 7 mai 2013 et dont j'ai copie aux archives.

Frédérick Lee,
Directeur général

116.05.13

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME PAR LA FIRME MALLETTE

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier 2012 de la Municipalité de Saint-Pacôme soit adopté tel que présenté par la firme comptable Mallette de Saint-Pascal.

117.05.13

AUTORISATION DE SIGNATURE – RAPPORT COMPTABLE 2012

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Frédérick Lee, directeur général, à signer le rapport comptable 2012 présenté par la firme comptable Mallette de Saint-Pascal.

118.05.13

MANDAT VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013 ET LES REDDITIONS DE COMPTES

ATTENDU QUE la Municipalité doit produire la reddition de compte incluant un bilan de la gestion des matières résiduelles au ministère du Développement durable, l'Environnement et des Parcs dans la cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU QUE le vérificateur externe doit attester que la Municipalité s'est conformée aux exigences du programme de subventions et que les sommes ont été allouées à des dépenses reconnues aux fins du versement de la subvention du programme, conformément à l'énoncé de la section 6 du programme;

ATTENDU QU'une firme d'experts comptables doit être mandatée pour les vérifications comptables pour l'année 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme Mallette pour effectuer la reddition des comptes incluant un bilan de la gestion des matières résiduelles au ministère concerné dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles, toutes les redditions de comptes s'adressant au Ministère des Transports du Québec ainsi que pour faire les vérifications comptables pour l'année 2012

119.05.13

ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012 – OFFICE D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Pacôme tel que présenté ci-dessous :

REVENUS		50 166 \$
DÉPENSES		
Administration		9 516 \$
Conciergerie et entretien		10 546 \$
Énergie, taxes, assurance et sinistres		24 159 \$
Remplacement, amélioration et modernisation (RAM)		18 902 \$
Financement/Contrepartie immobilière SHQ		42 561 \$
Services à la clientèle		<u>3 451 \$</u>
.		109 135 \$
DÉFICIT		(58 969 \$)
DÉFICIT APRÈS CAPITALISATION		(58 969 \$)
Partage du déficit	SHQ 90%	53 072 \$
	Municipalité 10%	5 897 \$

120.05.13

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL (SECTEUR DE LA RUE GARNEAU) – DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MDDEFP)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme désire réaliser un projet de développement résidentiel dans le secteur de la rue Garneau;

ATTENDU QUE le projet comprendra le prolongement des services d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial;

ATTENDU QUE les plans et clauses techniques de ce projet ont été préparés par BPR Infrastructure inc. et répondent aux besoins de la Municipalité;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) doit autoriser la réalisation du projet en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte les plans et clauses techniques préparés par BPR Infrastructure inc. et autorise ce dernier à transmettre les documents au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, ainsi qu'à présenter une demande d'autorisation en son nom et d'en payer les frais d'ouverture de dossier;

QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, une fois les travaux terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation accordée;

QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.

ENGAGEMENT DU PERSONNEL – CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2013

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

121.05.13

AUTORISATION D'EMPRUNT AVEC LA CAISSE POPULAIRE DE LA RIVIÈRE QUELLE – ACHAT DU TRACTEUR ET DE LA REMORQUE

ATTENDU QUE les résolutions numéro 030.12.13 Acceptation de soumission – Tracteur multiusages et 031.02.13 Acceptation de soumission – Remorque multiusages ont été acceptées lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 5 février dernier;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt numéro 274 – Achat de tracteur et remorque au montant de trente-cinq mille dollars (35 000,00 \$) a été accepté par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 24 avril dernier;

ATTENDU QUE pour les emprunts municipaux de moins de cent mille dollars (100 000,00 \$), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) permet les prêts bancaires de gré à gré;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee et le maire, M. Gervais Lévesque à procéder à la signature des documents relatifs à un emprunt avec le Centre financier aux entreprises Desjardins de la Côte-du-Sud au montant de trente-cinq mille dollars (35 000,00 \$) au taux d'intérêt de 5,250% pour une période de cinq (5) ans remboursable mensuellement à raison de six cent soixante-quatre dollars et cinquante et un cents (664,51 \$).

122.05.13

AUTORISER LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX À EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN À LA STATION PLEIN AIR

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme utilise les installations de la Station plein air pour la tenue de son Camp de jour pendant la saison estivale;

ATTENDU QUE l'utilisation entraîne des travaux normaux d'entretien et de ménage;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que les employés municipaux soient autorisés à effectuer les travaux d'entretien des installations et du terrain de la Station plein air pour la période estivale.

123.05.13

APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme tente toujours de réduire ses coûts de fonctionnement;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, aucun appel d'offres sur invitation n'a été fait auprès des entrepreneurs électriciens pour l'entretien et l'installation des lumières de rue dans la Municipalité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à lancer des appels d'offres sur invitation pour l'entretien et l'installation des lumières de rue dans la municipalité de Saint-Pacôme.

124.05.13

BUDGET D'HONORAIRES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SECTEUR NORD-DU-ROCHER

ATTENDU QUE le relevé sanitaire réalisé le printemps dernier a permis de démontrer la problématique autant au niveau de l'alimentation en eau potable (réseau privé contaminé) que de la contamination directe créée par les installations septiques non conformes;

ATTENDU QUE pour rendre un tel projet admissible à une éventuelle demande d'aide financière, il est requis que la Municipalité réalise une étude préliminaire qui consisterait à faire la conception des réseaux, l'évaluation des besoins en eau, la

validation des débits et des charges, les options de traitement et l'estimation des coûts;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget d'honoraires professionnels de la firme BPR pour effectuer l'étude préliminaire dans le secteur Nord-du-Rocher au montant de dix-huit mille quatre cent quarante dollars (18 440,00 \$) taxes en sus.

125.05.13

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU 2012 – STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE comme pour l'année 2011, la Municipalité doit produire un bilan sommaire de l'usage de l'eau potable ainsi qu'un état de la situation et un plan d'action au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

ATTENDU QUE pour réaliser cette partie du mandat, BPR nous propose un budget maximal de deux mille dollars (2 000,00 \$) taxes en sus avec un mode de facturation horaire où seules les activités réalisées seront facturées;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de services professionnels de BPR pour l'assistance technique et le formulaire de l'usage de l'eau 2012 dans le dossier de stratégie d'économie d'eau potable.

126.05.13

DEMANDE D'AUTORISATION PAR LE COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE

ATTENDU QUE, comme par les années passées, un comité a été mis en place pour l'organisation des activités de la Fête nationale dans notre Municipalité;

ATTENDU QUE le comité demande à la Municipalité l'autorisation d'occuper le Parc de l'action, situé près de la Station plein air, pour la tenue des célébrations et la vente d'alcool la journée du 23 juin 2013 et s'il y avait mauvais temps, le tout serait reporté au lendemain, le 24 juin 2013;

ATTENDU QUE les activités planifiées par le comité nécessitent la fermeture d'une partie de la rue Caron, soit d'Alexandre-Nord à Côte-des-Chats;

ATTENDU QUE la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec exige que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise le comité organisateur de la Fête nationale pour l'utilisation du site du Parc de l'action;

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'utilisation du Parc de l'action afin de tenir les festivités de la Fête nationale et d'y vendre des boissons alcoolisées ainsi que de procéder à la fermeture d'une partie de la rue Caron, le 23 ou 24 juin 2013.

127.05.13

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL LES 23 ET 24 JUIN 2013

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme autorise M. Frédérick Lee, directeur général, à faire une demande de permis auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec, pour la vente de boissons alcoolisées pour les journées des 23 et 24 juin 2013, lors de la tenue des festivités de la Fête nationale au Parc de l'action.

128.05.13

ACHAT D'UNE SONDE DE DÉTECTION DE VOILE DE BOUES

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) exige une mesure des eaux usées;

ATTENDU QUE cette mesure n'a pas été effectuée d'une manière efficace à l'automne 2012;

ATTENDU QU'il faut un outil spécialisé pour effectuer une mesure précise;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat d'une sonde de détection de voile de boue au montant de mille huit cent dix dollars et quatre-vingt-six cents (1 810,86 \$) taxes incluses afin de satisfaire aux exigences du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

129.05.13

DÉPÔT DE CANDIDATURE AU PRIX COMMUNAUTÉ CONVIVIALE ET SOLIDAIRE – RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

ATTENDU QUE le Club des 50 ans et plus a mis en place le projet des cafés-jasette afin de répondre aux besoins des aînés de la communauté;

ATTENDU QUE les cafés-jasette sont très populaires auprès des citoyens âgés de 50 ans et plus de Saint-Pacôme (entre 30 et 50 personnes par rencontre);

ATTENDU QUE ce sont les participants qui choisissent les différents thèmes abordés;

ATTENDU QUE le projet des cafés-jasette est une action concrète de la politique familiale municipale et des aînés qui vise à briser l'isolement chez les aînés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le Club des 50 ans et plus dans sa démarche de dépôt de candidature au prix communauté conviviale et solidaire.

130.05.13

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. ANDRÉ MILLIARD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE M. André Milliard a reçu par leg la propriété sise au 158, rue Galarneau le 1^{er} mai 2013

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. André Milliard au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 158, rue Galarneau.

131.05.13

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CATHERINE VAILLANCOURT ET M. ALEXANDRE THIBAUT

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Catherine Vaillancourt et M. Alexandre Thibault ont emménagé dans leur propriété sise au 11, rue Meunier depuis le 10 février 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Catherine Vaillancourt et M. Alexandre Thibault au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 11, rue Meunier.

CORRESPONDANCE

132.05.13

PARTICIPATION D'UNE ÉQUIPE MUNICIPALE À L'ÉVÈNEMENT MILLE ET UN PAS CONTRE LE CANCER

ATTENDU QUE l'Association du Cancer de l'est du Québec nous invite à nous

investir dans un projet mobilisateur et rassembleur qui se tiendra du 21 juillet au 1^{er} septembre sur l'ensemble de l'Est-du-Québec : *Le Défi Mille et un pas contre le cancer*;

ATTENDU QUE depuis 30 ans, grâce au soutien de ses donateurs, bénévoles et partenaires, l'Association du cancer de l'Est-du-Québec offre des services indispensables aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches;

ATTENDU QUE l'argent donné à cette organisation 100% régionale, permet aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches de bénéficier, partout dans l'Est-du-Québec, de services qui les aident à se sentir mieux physiquement et psychologiquement;

ATTENDU QUE des employés de notre municipalité désirent former une équipe municipale et participer à ce Défi;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité contribue pour un montant de vingt-cinq dollars (25,00 \$) par employé ou conseiller participant au Défi jusqu'à concurrence de cent dollars (100,00 \$);

QU'une invitation soit adressée à tous les employés, conseillers et à la population en général les invitant à participer à ce Défi en se joignant à notre équipe.

133.05.13

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIERE OUELLE – SOUPER-BÉNÉFICE

ATTENDU QUE la Société de gestion de la rivière Ouelle tient le samedi 25 mai prochain son 9^e souper-bénéfice à 18h00 à la Salle communautaire Albert-Royer;

ATTENDU QUE les profits de cette soirée permettront à la Société de continuer sa mission de protection, de conservation et de développement du saumon dans la magnifique rivière Ouelle;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme achète deux (2) cartes pour le souper du 25 mai prochain au coût de soixante dollars (60,00 \$) chacune.

134.05.13

PROJEKTION 16-35/CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI

ATTENDU QUE nous avons présenté une demande d'aide financière au Programme Desjardins – Jeunes au travail pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) provenant de Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme ou Saint-Gabriel âgé(e) de 15 à 18 ans, inscrit(e)s au programme, et ce, pour une période de 6 à 8 semaines entre le 15 juin et le 31 août 2013;

ATTENDU QUE l'emploi offert procurera une expérience enrichissante à un jeune (valorisation, estime de soi, fierté, etc.);

ATTENDU QUE l'emploi offert préparera le jeune en vue de son intégration au marché du travail (diversité des tâches, travail en équipe, degré de responsabilités, etc.);

ATTENDU QUE l'implication de l'employeur en termes de supervision et d'appui au jeune répond aux attentes;

ATTENDU QUE la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle nous versera, par l'intermédiaire de Projektion 16-35/Carrefour jeunesse-emploi, une contribution de neuf cent treize dollars et cinquante cents (913,50 \$) équivalents à 50% du salaire minimum en vigueur pour cent quatre-vingts (180) heures de travail;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage à respecter toutes les clauses relatives à ce programme.

135.05.13

L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du cœur est un organisme d'entraide communautaire sans but lucratif venant en aide aux personnes touchées par la maladie cardiaque;

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du cœur prône les saines habitudes de vie, afin de prévenir les maladies cardiaques et de toucher toute la population;

ATTENDU QUE la tenue d'une campagne de financement est essentielle afin de recueillir les fonds nécessaires au bon fonctionnement de cet organisme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de cinquante dollars (50,00 \$) à l'Arc-en-ciel du cœur afin que cet organisme puisse continuer d'offrir des services à la population.

136.05.13

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – ADHÉSION 2013-2014

ATTENDU QUE le Carrefour action municipale et famille a pour but de donner collectivement un réseau d'informations sur l'action municipale, les familles et les aînés;

ATTENDU QUE le renouvellement de notre adhésion vient à échéance;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre adhésion au Carrefour action municipale et famille au montant de quatre-vingts dollars et quarante-huit cents (80,48 \$) pour 2013-2014.

137.05.13

CLUB DE GYMNASTIQUE GYMAGINE INC. – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club de gymnastique Gymagine de La Pocatière prépare actuellement son spectacle de fin d'année pour ses 125 gymnastes; provenant de la région;

ATTENDU QUE cette activité s'avère très importante pour le Club Gymagine en ce qui concerne la valorisation des gymnastes et la promotion de la gymnastique auprès des jeunes;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Club de gymnastique Gymagine de La Pocatière.

138.05.13

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS EN LOISIRS MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT – ADHÉSION 2013

ATTENDU QUE l'Association des travailleurs en loisir municipal du Bas-St-Laurent nous invite à devenir membres de son regroupement;

ATTENDU QUE cette association regroupe plus de 900 travailleurs répartis sur l'ensemble du territoire québécois;

ATTENDU l'importance qu'occupe le loisir pour la qualité de vie des citoyens, la santé, la valorisation personnelle, la criminalité et le développement économique;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de payer l'adhésion à l'Association des travailleurs en loisir municipal du Bas-St-Laurent pour l'année 2013 au montant de quatre-vingts dollars (80,00 \$) et d'inscrire Mme Roxanne Carbonneau, technicienne en loisir intermunicipal, en tant qu'adhérente.

139.05.13

SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DU KAMOURASKA INC. – RENOUELEMENT DU MEMBERSHIP 2013-2014

ATTENDU QUE depuis 28 ans, la Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska inc. (SADC) est heureuse de pouvoir compter sur l'appui de ses fidèles membres,

ATTENDU QU'au fil des ans, la SADC a pu accompagner près de 800 clients, tant par ses services techniques que par ses services financiers en vue de supporter le démarrage, la relève, la consolidation et l'expansion d'entreprises sur le territoire;

POUR TOUTES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de payer notre adhésion au montant de trente dollars (30,00 \$).

140.0513

**FONDATION DE L'HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA INC. –
TOURNOI DE GOLF**

ATTENDU QU'à nouveau cette année, la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame de Fatima offre la possibilité de participer à la 16^e édition de son Tournoi de la Santé;

ATTENDU QUE cette journée est un moyen de financement très important pour la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima;

ATTENDU QUE la mission de cette dernière est de venir en aide au Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska dans l'achat d'équipements médicaux;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de payer deux (2) droits de jeu au montant de cent cinquante dollars (150,00 \$) chacun.

VARIA

141.05.13

PAIEMENT DE LA QUOTE-PART À LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME POUR LES MOIS DE JUIN ET JUILLET

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme verse à la Station plein air un montant de six mille six cent soixante-six dollars et soixante-six cents (6 666,66 \$)M représentant la quote-part pour les mois de juin et juillet 2013 immédiatement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

142.05.13

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h24.

Gervais Lévesque
Maire

Frédéric Lee
Directeur général